

Airtrace exporte le savoir-faire genevois



Notre formation à la prévention du péril animalier va être enseignée à Saint-Yan, future vitrine de notre expertise «made in Geneva».

La PPA. Ces trois lettres, inscrites sur la carte de visite des agents de prévention du péril animalier, décrivent mal la réalité qui se cache derrière ce danger méconnu. Les impacts entre aéronefs et animaux (essentiellement des oiseaux !) constituent pourtant la deuxième cause des incidents et la sixième cause des accidents d'avion.

Ces chocs accidentels ne trouvent pas tous une issue dramatique. Ils prennent parfois la forme spectaculaire d'un amerrissage d'urgence sur le Hudson River, après la rencontre d'un Airbus A 320 et d'un vol d'oiseaux sauvages, comme ce fut le cas récemment. Plus communément, ils se soldent par quelques dégâts matériels qui n'en constituent pas moins un fléau économique. Les seules casses mécaniques engendrés par les collisions ou par l'ingestion d'un volatile dans un réacteur coûtent la bagatelle d'1,1 milliard de dollars par an aux compagnies aériennes !

Conventionnée par la Direction de la sécurité de l'aviation civile (DSAC), la formation de prévention du péril animalier mise au point sur la plate-forme genevoise est appelée à faire école à l'étranger. Elle sera ainsi enseignée au sein de l'«air'académie» : il s'agit du futur grand centre de formation aéronautique et aéroportuaire qui est en train de se développer sur l'aérodrome du Charolais. A Saint-Yan. Dans le sud d'une Bourgogne qui n'est jamais restée étrangère à l'aventure de l'aéronautique.

Né à Genève

Le conventionnement de cette formation par les autorités administratives françaises intervient incontestablement comme la reconnaissance du savoir-faire des collaborateurs et des partenaires de la plate-forme aéroportuaire genevoise. Elle va en outre servir de vitrine à l'expertise que l'AIG a développée au fil des années. Une expertise qui trouve aujourd'hui un écrin avec Airtrace.

Airtrace, centre international de formation en environnement aéroportuaire, est le fruit de la réunion des forces de l'AIG et du Bureau de travaux et d'études en environnement (BTEE). Cette entité va permettre d'exporter le savoir de l'AIG hors des frontières cantonales. L'aéroport français de Saint-Yan, qui accueillera les premières formations au péril animalier, offre tous les avantages d'une grande plate-forme accueillant un faible trafic. Saint-Yan, c'est en effet un aéroport avec une double piste (en dur et en herbe), équipée d'un dispositif d'aide à l'atterrissage par mauvaise

visibilité (ILS), une surface de 240 hectares avec une réserve foncière adjacente et des premiers voisins très loin alentour. De quoi faire rêver tous les exploitants de plates-formes aéroportuaires (lire encadré). Du coup, Saint Yan s'impose comme un lieu privilégié se prêtant éminemment mieux que l'aéroport de Genève à l'accueil de stagiaires. Là-bas mieux qu'ici, ils pourront sillonner les abords de piste et tirer à l'envi des projectiles détonants, fût-ce en criant des noms d'oiseaux !

Mariage «gagnant-gagnant»

La vitrine du savoir-faire aéroportuaire genevois qu'Airtrace s'offre en France vient doper l'offre de formation pour laquelle le site de Saint-Yan entend devenir un centre d'excellence. Cet aérodrome héberge déjà une antenne du service de formation aéronautique (SEFA), qui chapeaute notamment la principale école française de formation de pilotes de ligne pour le compte de l'École nationale d'aviation civile (ENAC). Celle-ci sert par ailleurs de base à l'entraînement des Corps techniques civils (DGAC) et militaires (DGA). Plus récemment, les gestionnaires du site ont développé une formation pour hôtesses de l'air et stewards. Avec l'implantation d'Airtrace sur son site, Saint-Yan fait un pas en direction de l'ambition qu'il entend servir. Ce premier échange de bons procédés inaugure sans nul doute une longue et fructueuse collaboration avec l'AIG. *BST*



Stéphane Pillet, directeur du BTEE et responsable de la PPA à l'AIG, voit son expertise conventionnée par les autorités administratives françaises.



En 2004, les autorités françaises ont décidé de confier aux collectivités territoriales la propriété et la gestion des aérodromes. Le Conseil régional de Bourgogne, le Conseil général de Saône-et-Loire et les trois communes riveraines de l'aéroport de Saint-Yan se sont ainsi fédérés au sein d'un syndicat mixte afin de veiller aux destinées de cette plate-forme: Saint-Yan Air'e Business, soit le SYAB. La présidence de cette entité est assurée par Jacques Rebillard, conseiller régional, vice-président chargé de l'agriculture et de la forêt, et également vice-président au Conseil général de Saône-et-Loire. Leslie Blankley, ancien responsable de la sécurité à l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry, a été recruté au poste de directeur.